



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2019

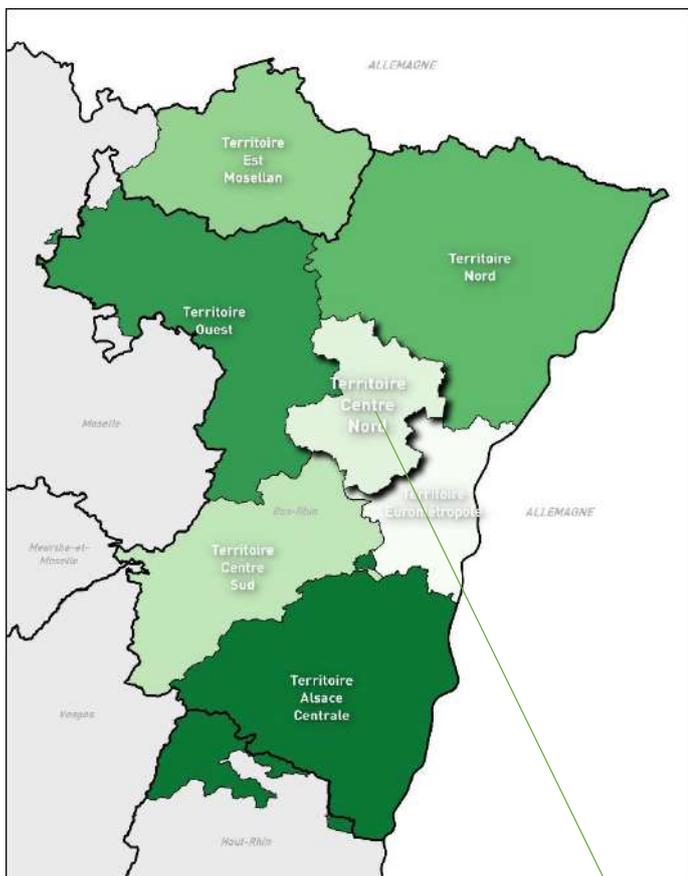
> Synthèse locale assainissement

PERIMETRE DU BASSIN DE LA SOUFFEL





VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DU BASSIN DE LA SOUFFEL

Domaine : Assainissement

Intégration du périmètre : **01/01/2007**

Membre du SDEA depuis : **01/01/1966**

Nombre de communes : 19

Nombre de délégués : 20

Vos usagers

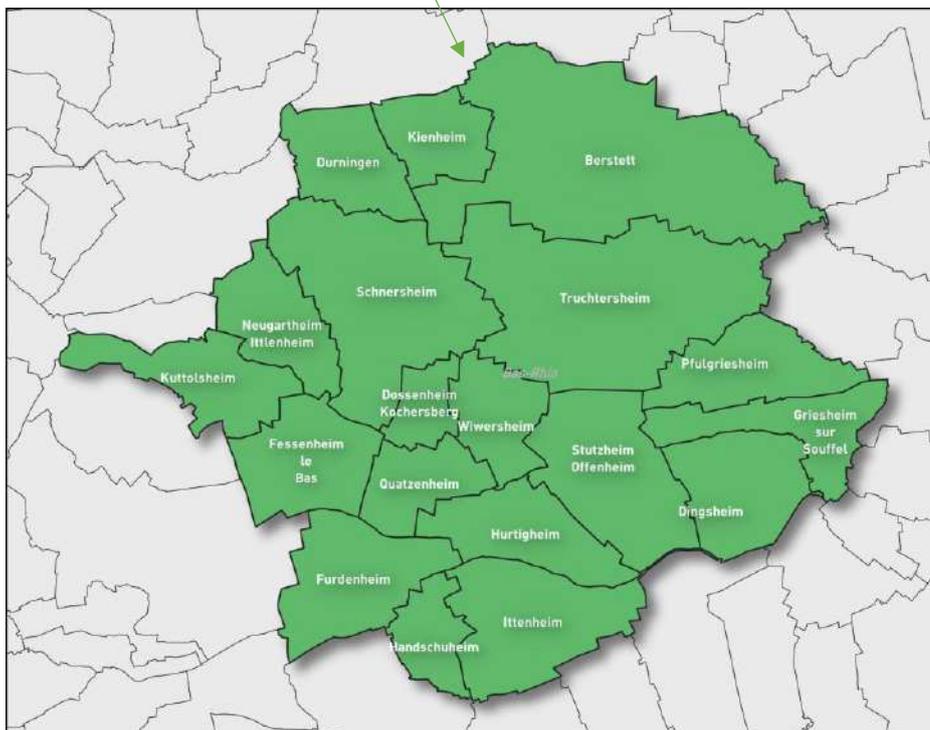
- **8 238** abonnés
- **23 656** habitants desservis

Vos volumes

- **1 033 809** m³ assainis
- **125** m³ assainis/abonné/an

Territoire : TERRITOIRE CENTRE NORD

Centre de rattachement : Schiltigheim



**VOTRE PRÉSIDENT EN 2019**

Etienne BURGER

Les 5 dernières années ont été marquées par des adhésions croissantes pour le petit cycle de l'eau en provenance de collectivités précédemment en régie locale ou en DSP, et par la montée en puissance depuis 2016 du grand cycle de l'eau qui démontrent la valeur ajoutée de l'outil SDEA et l'importance de conjuguer mutualisation et proximité.

Désormais acteur sur l'ensemble du cycle de l'eau, le SDEA intervient sur les sujets liés à l'eau sous toutes ses formes. La gestion du cycle de l'eau par le SDEA permet de disposer d'une vision globale et intégratrice de toutes les composantes existantes. Le SDEA est à l'interface de nombreuses politiques et enjeux de territoires plus globaux avec les intercommunalités.



Afin de conforter cette vision transversale et intégrée de la gestion de l'eau, et afin de préparer le SDEA du futur, des adaptations statutaires ont été validées par l'Assemblée Générale le 11 décembre 2019 après concertation et enrichissement avec les instances locales et territoriales, ainsi qu'avec l'Eurométropole et la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Cette évolution statutaire pose pour la prochaine mandature d'une part, le principe de maintenir le lien communal gage de proximité et de disposer pour les périmètres intégrés d'un délégué par commune représentant les 3 domaines de compétences du SDEA et d'autre part, la création de Conseils Territoriaux de bassin versant différenciés du petit cycle de l'eau disposant de pouvoirs délibératifs propres.



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 5 stations d'épuration
- 59 bassins d'orage
- 13 déversoirs d'orage
- 21 stations de pompage
- 186,2 km de réseaux communaux
- 50,2 km de réseaux intercommunaux
- 5 614 bouches d'égout

Kienheim
Stutzheim
Griesheim-Sur-Souffel
Berstett
Truchtersheim

CAPACITE	
m ³ /jour	Equiv-hab
540	650
1860	4500
5250	9500
2880	3600
5000	7500

Indicateurs de performance	2017	2018	2019
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	93	93	93
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %	99 %	99 %

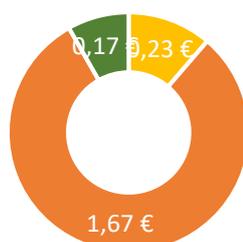
PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

- Part fixe : 50 € HT/an
- Part variable : 1,25 € HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : 1,667 € HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 1,83 € TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³

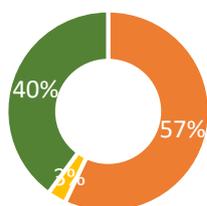


- Redevance modernisation
- Redevance assainissement
- TVA 10%



VOS DONNÉES FINANCIÈRES

Affectation pour 100 € de recette



- Dépenses d'exploitations
- Remboursement de la dette
- Autofinancement

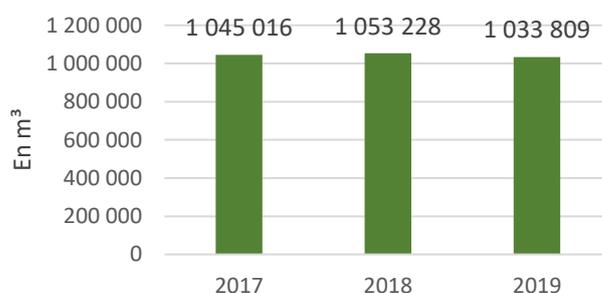
Evolution des tarifs de l'assainissement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



De lourds investissements ont pu être réalisés ces dernières années, notamment sur les stations d'épuration. Avec la construction de l'extension de la station d'épuration de GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL, qui sera mise en service en 2020, la réalisation des travaux issue du schéma directeur épuratoire de 2010 sera finalisée. La prospective financière réalisée lors de ce schéma a pu être maintenue avec la mise en place d'un tarif unique, stable depuis plusieurs années sur l'ensemble du périmètre.

Indicateurs financiers	2017	2018	2019
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,3 an	0,2 an	0,3 an
Capital restant dû	439 651 €	327 844 €	261 705 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,94 %	1,92 %	ND
Montant des abandons de créances	11 454 €	33 376 €	33 852 €
Taux de réclamations global	0,34 ‰	0,15 ‰	0,25 ‰

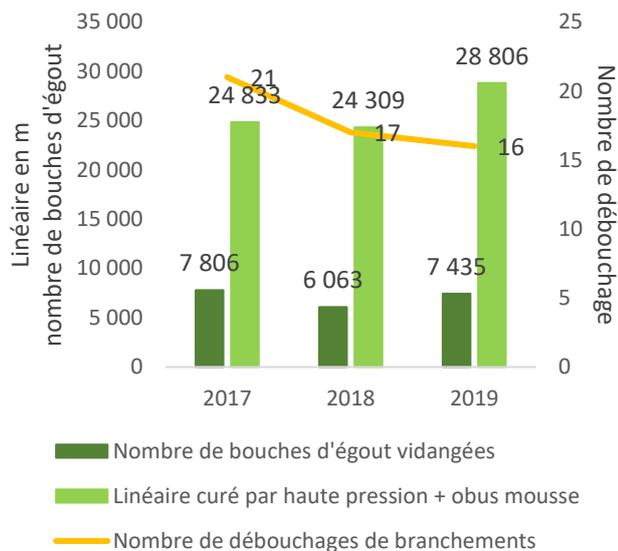
Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

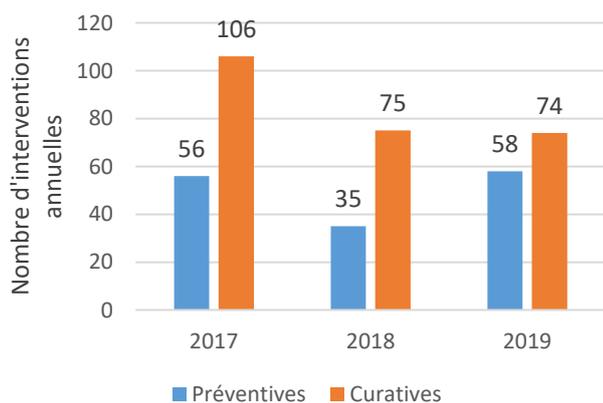
➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



CHIFFRES CLÉS

- **289** tonnes de sables extraits du réseau
- **28,8** km de réseaux curés
- **12,2** % taux de curage
- **16** nettoyages de stations de pompage
- **7 435** bouches d'égout vidangées
- **16** débouchages de branchement
- **1/1** surverses équipées en autosurveillance

➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement d'équipements sur stations de pompage





Indicateurs de performance	2017	2018	2019
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	1	5	4
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	90	90	90

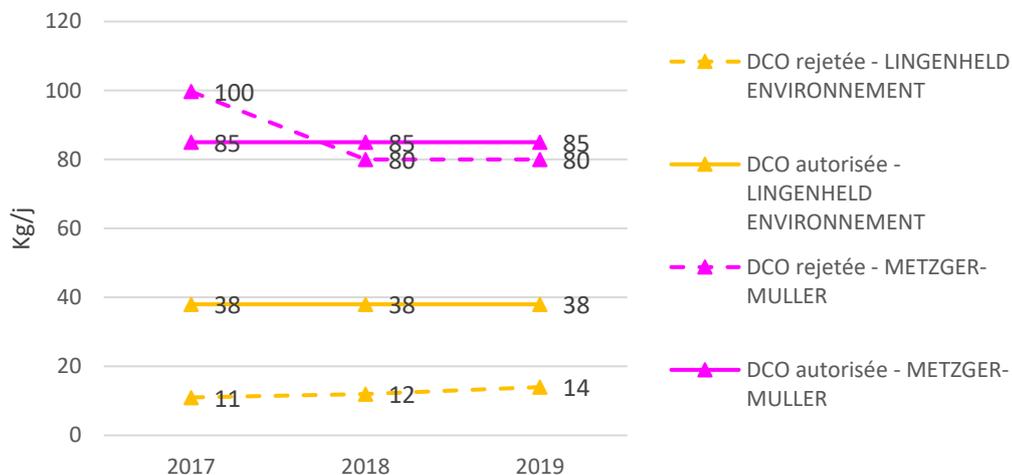
➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2017	2018	2019
Domestiques	139	116	128
Assimilables Domestiques	3	3	4
Usagers non Domestiques	1	0	0
Total	143	119	132



INDUSTRIELS RACCORDÉS A VOS RÉSEAUX

Autorisation et charges rejetées



3 Industriels dont 2 (*) conventionnés avec le SDEA

Industriel non conventionné :

Ferme ROECKEL à AVENHEIM-SCHNERSHEIM

Industriels conventionnés :

Lingenheld Environnement à WOLFISHEIM

Collecte et traitement des eaux de la plateforme de compostage de WOLFISHEIM. Les rejets ont représenté 140 EH traités à la station d'épuration de GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL.

Charcuterie Metzger-Muller à ITTENHEIM

Collecte et traitement des eaux usées issues de la charcuterie. Les rejets ont représenté 730 EH traités à la station d'épuration de GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL.

Opération collective de lutte contre les pollutions diffuses 2017-2020 :

A l'issue de la 2^{ème} année de l'opération collective, 46 établissements se sont mis en conformité sur 92 non conformes de départ, soit 50 % de l'effectif. Au total, 248 222 € H.T. de travaux de mise en conformité ont été engagés pour 14 entreprises avec une participation financière de l'Agence de l'Eau de 55 % en moyenne.

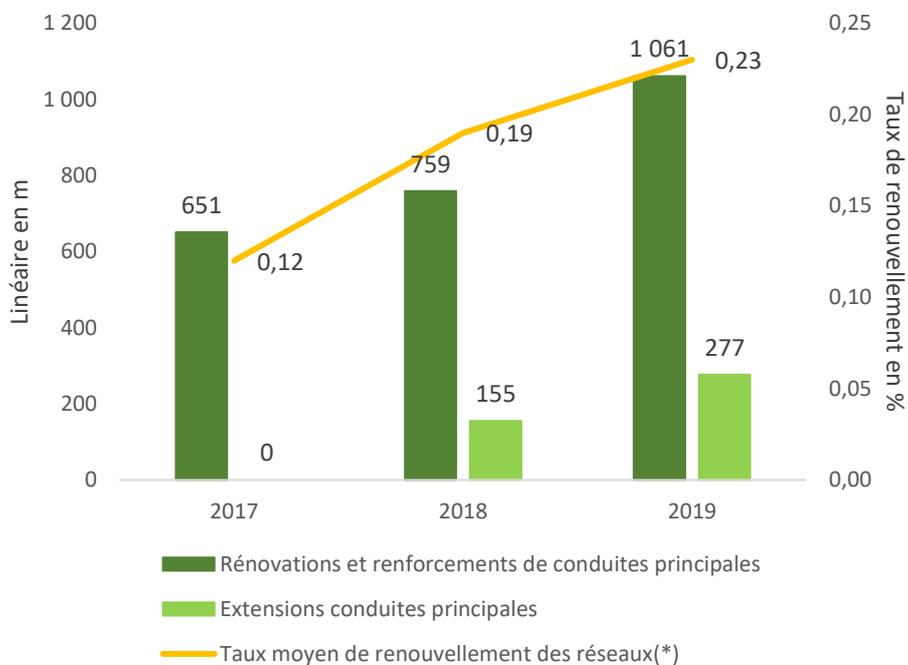
Profession agricole :

Le suivi des exploitations nécessitant une amélioration de leur installation d'assainissement a été assuré, en 2019, par une animatrice de la Chambre d'Agriculture. Des actions restent à poursuivre pour, notamment, sécuriser le remplissage des pulvérisateurs, promouvoir les techniques alternatives aux produits phytosanitaires et améliorer les conditions de stockage des carburants ainsi que l'élimination des huiles usagées.



TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux



Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages

En 2019, plusieurs opérations de renforcement de réseau ont été réalisées.

A DINGSHEIM, le réseau de la rue du Stade, dans lequel transitent les eaux usées actuellement traitées à la station d'épuration de SUTZHEIM, a été renforcé et son profil abaissé. De plus, le réseau de la rue de la Chaîne a été renforcé.

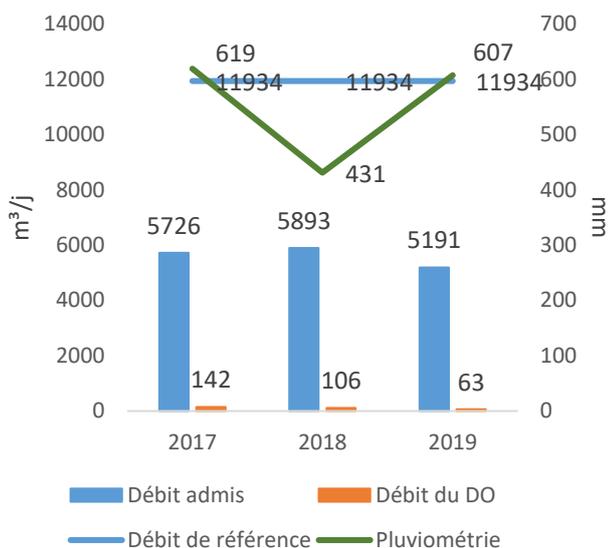
A PFULGRIESHEIM, une canalisation pluviale a été posée dans la rue de Pâques afin d'améliorer les écoulements en période de pluie et de diminuer les volumes d'eau à traiter à la station d'épuration.



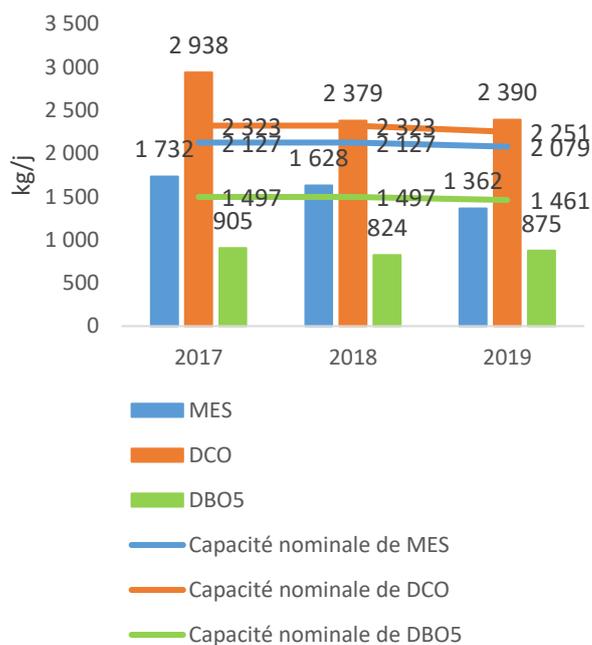
ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

➤ Évolution des débits moyens entrant sur la station



➤ Évolution des charges moyennes entrant sur la station



La charge hydraulique représente **43 %** de la valeur nominale, contre **70 %** pour la charge organique.

Indicateurs par station d'épuration	Taux de charge hydraulique (*)	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration sans surverse
Griesheim-Sur-Souffel	39 %	74 %	100 %	0 %	100 %
Berstett	34 %	66 %	100 %	100 %	100 %
Kienheim	31 %	80 %	100 %	0 %	100 %
Stutzheim	40 %	59 %	100 %	0 %	0 %
Truchtersheim	62 %	73%	100 %	100 %	100 %



Indicateurs de performance	2017	2018	2019
Conformité des équipements d'épuration	100 %	100 %	83 %
Conformité de la performance des équipements d'épuration	90 %	95 %	95 %
Conformité de la performance des équipements d'épuration sans surverse	93 %	96 %	96 %

Bilan de fonctionnement et Travaux

Des déversements, lors d'évènements pluvieux intenses, au déversoir de tête de la station d'épuration de GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL entraînent des non-conformités ponctuelles du système d'assainissement. L'extension de la station et les aménagements à venir sur les réseaux permettront de corriger cette problématique.

Les performances de traitement de la station de TRUCHTERSHEIM sont conformes aux exigences réglementaires de l'arrêté préfectoral, nationale et de la Directive Européenne, aucun dépassement aux exigences de rendement épuratoire et de qualité de rejet.

Les performances de traitement des systèmes d'assainissement de BERSTETT sont non conformes aux exigences réglementaires de l'arrêté préfectoral. D'importants volumes sont déversés par le déversoir en tête soit 18 % des volumes d'eaux brutes collectés. Cependant ces effluents sont partiellement traités par la lagune de finition, avant rejet dans le Kobsenbach. La construction d'un bassin de pollution en amont réduira également le volume d'eaux brutes surversés.

Au niveau de la station de KIENHEIM, les performances de traitement sont conformes aux exigences réglementaires de la Directive Européenne et à l'arrêté préfectoral d'autorisation de rejets.

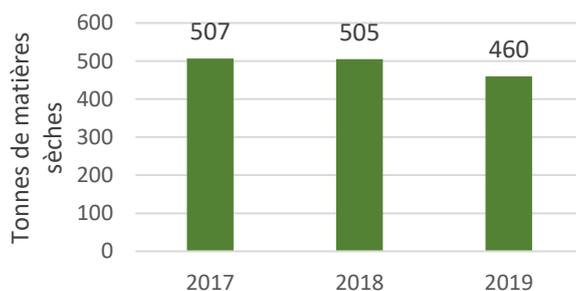
Pour la station de STUTZHEIM, les performances de traitement sont non conformes aux exigences réglementaires de la Directive Européenne et à l'arrêté préfectoral d'autorisation. 9 non-conformités en rendement MES, du fait d'une forte dilution des effluents en entrée. Cet ouvrage sera abandonné en 2020 au profit d'un transfert des effluents vers la station d'épuration de GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL.



EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

LA FILIÈRE BOUE

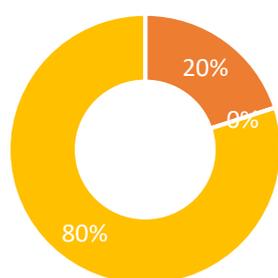
➤ Évolution pluriannuelle de la production de boues sur la station



À noter

La production de boues a diminué de 10 % sur l'ensemble des 5 stations. Il faut noter qu'aucune coulée de boues n'est à déplorer en 2019. 20 % des boues produites par 3 stations d'épuration sont valorisées en agriculture (élimination par épandages directs). Le reste des boues, produites à GRIESHEIM et TRUCHTERSHEIM, 80 %, est envoyé vers une plate-forme de compostage externalisées dans le cadre d'un marché public. Les analyses réalisées sur les boues solides et liquides ont permis de s'assurer que les teneurs en éléments-traces métalliques et en composés-traces organiques sont inférieures aux valeurs limites réglementaires. Les paramètres les plus significatifs sont le cuivre qui se situe en moyenne à 22 % de la norme, et le zinc à 24 %.

➤ Éliminations des boues

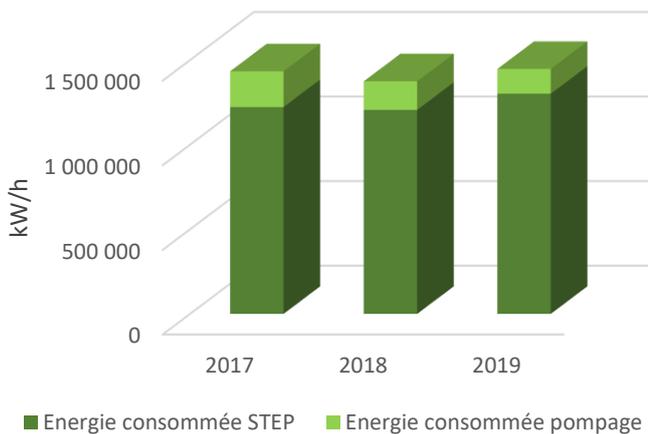


- Élimination des boues par épandages directs
- Élimination des boues non conformes
- Élimination des boues par compostage



ÉNERGIE CONSOMMÉE

POUR POMPAGE (PPEU) ET STATION D'EPURATION (STEP)



À noter

On note une légère augmentation de la consommation d'énergie électrique soit 8 % sur les 5 stations d'épuration. Elle est liée aux fortes chaleurs de l'été et induisent une augmentation de la demande en oxygène de la biomasse du bassin d'aération. Elle est aussi liée à l'arrivée de charge de pollution conséquente et ponctuelle qui augmente les périodes d'aération et donc le fonctionnement accru des surpresseurs, gros consommateurs d'énergie.

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

STATION D'EPURATION DE GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL (extension de 9 500 à 21 650 équivalents-habitants)

La mise en service de la deuxième file de traitement a été réalisée au cours du mois d'octobre 2019. Depuis, des travaux de maintenance ont pu être réalisés sur l'ancienne file (vidange et curage des ouvrages avec élimination de 294 tonnes de sable, remplacement des diffuseurs d'air, remplacement des toiles du filtre-pressé et réparations d'équipements électromécaniques). Après travaux de mise à niveau, la filière boue (conditionnement, épaissement, déshydratation) sera également envisagée au cours du mois de mars 2020. Les travaux devraient être totalement achevés mi 2020.

STATION D'EPURATION DE TRUCHTERSHEIM

La vidange et le curage du bassin d'aération ainsi que le remplacement des diffuseurs d'air ont été réalisés durant le mois d'octobre 2019. Une quantité de 111 t de sable a été extraite au cours de cette opération.

TRANSFERT DES EFFLUENTS DU SECTEUR HAUTE-SOUFFEL

Les travaux de reconversion de l'ancienne station d'épuration de STUTZHEIM en bassin de pollution et de création d'une station de pompage pour le refoulement des eaux usées et pluviales vers la station de traitement de GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL sont en cours. Il est précisé la mise à l'arrêt de l'ancienne station d'épuration de STUTZHEIM et la mise en service du pompage au milieu de l'année 2020. Ensuite, deux des anciens ouvrages seront reconvertis en bassins de pollution (stockage du premier flux de rinçage par temps de pluie).

Parallèlement, une conduite de transfert d'un linéaire total de 2 450 m (1 710 m de conduite de refoulement fonte Ø 250 mm et 740 m de conduite gravitaire PVC Ø 400 mm) est en cours de pose jusqu'au réseau de collecte de la rue du Stade à DINGSHEIM.



ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX

GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL Extension de la station d'épuration

Nouveau bardage du locale d'exploitation



Nouveaux ouvrages de traitement



DINGSHEIM – rue du Stade Travaux de renforcement du réseau





JE NE JETTE PAS TOUT À L'ÉGOÛT !

Nous recourons à de grandes quantités d'eau pour nos tâches quotidiennes. Toute l'eau utilisée dans une maison doit être évacuée vers un réseau d'assainissement. Ce réseau est appelé à tort « tout à l'égout », car il n'est pas destiné à tout recevoir.

La composition des eaux usées est en effet très importante pour une épuration réussie avant rejet au milieu naturel. Certains produits ne doivent pas être déversés dans les éviers, équipements sanitaires et toilettes, mais impérativement déposés dans les poubelles, déchetteries et pharmacies. Adopter des gestes simples et écocitoyens permettront aux stations d'épuration de continuer à fonctionner correctement et économiquement pour le confort de chacun et la préservation de l'environnement. Pour assurer le bon fonctionnement du réseau d'assainissement, chacun de nous peut agir en triant ses déchets.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES SI JE JETTE TOUT À L'ÉGOÛT ?

- > Obstruction des réseaux et donc des stations d'épuration
- > Augmentation du prix de l'eau avec un processus d'assainissement plus poussé

PEUT-ON JETER LES LINGETTES DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ?

Il ne faut pas jeter les lingettes dans le réseau d'assainissement, elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes.

Ainsi, l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques... Des conséquences plus que dommageables, car elles augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture d'eau.

AYEZ "L'ÉCO-REFLEX"

JETEZ LES LINGETTES DANS VOTRE POUBELLE !

Les lingettes sont souvent dites "biodégradables". En réalité, elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (par exemple dans vos toilettes), elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.



TYPES DE PRODUITS ➤ OÙ LES JETER ➤ CONSÉQUENCES

	Épluchures fruits et légumes	Compostage, déchets ménagers	Coûts de traitement superflus.
	Les substances chimiques peinture, solvants, diluants, désherbant et hydrocarbures	Déchetterie	Perturbations sur le fonctionnement des stations d'épuration.
	Les médicaments	Pharmacie	Molécules non traitées par les stations d'épuration : conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques.
	Les huiles et les graisses friture, cuisson, huile de vidange...	Déchetterie	Diminution des performances des stations d'épuration.
	Les objets solides : les mégots, les couches, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les rouleaux de papier-toilettes.	Poubelles, Déchetterie	Obstruction, détériorations des pompes de relevage, ayant un impact sur le coût de l'assainissement.



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>



➤ Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	23 656
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	3
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	460 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2019)	1,83 € TTC
Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	93
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	84 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	33 852 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	4
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,23 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	95 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	90
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,3 an
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	ND
P258.1	Taux de réclamations	0,25%

*ND = non disponible (indicateurs en cours de définition par le MEEDDAT)